

DÉCLARATION DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION CONCERNANT LES ENCADREMENTS SUR LE CANNABIS EN MILIEU SCOLAIRE

NOUS, partenaires du réseau public d'éducation francophone et anglophone, nous unissons afin que les jeunes évoluent dans un milieu de vie sain favorisant leur réussite éducative.

NOUS, partenaires, jour après jour, par notre mission éducative, éduquons jeunes et adultes pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et autonomes, activement engagés dans le développement de la société québécoise.

NOUS croyons que la sensibilisation à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie par la pratique du sport ou de l'activité physique, la saine alimentation et la prévention de la consommation problématique d'alcool ou de drogues font partie de cette éducation.

La légalisation du cannabis NOUS interpelle puisqu'elle touche la mission éducative du réseau public d'éducation. NOUS souhaitons donc NOUS prononcer sur les encadrements que le gouvernement du Québec compte mettre en place lorsque le cannabis sera légalisé par le gouvernement du Canada. Les experts en prévention de la toxicomanie reconnaissent que plus une personne commence à consommer jeune, plus le risque de développer une dépendance est élevé, nuisant ainsi à sa santé globale.

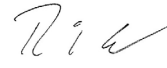
Malgré tous les efforts déployés, la consommation de drogues demeure particulièrement préoccupante chez les jeunes. Elle est d'autant plus préoccupante qu'elle est généralement liée à un risque plus élevé de décrochage scolaire¹. Le réseau scolaire constate également que la consommation de cannabis a des répercussions importantes sur la vie scolaire des élèves.

NOUS sommes préoccupés par de tels constats qui ne sont pas nouveaux, mais qui risquent de s'accroître avec la légalisation du cannabis. Pour s'assurer du développement du plein potentiel des élèves jeunes et adultes, NOUS, partenaires de l'éducation, sommes unis pour la promotion et l'adoption de saines habitudes de vie

ET DÉCLARONS QU'IL EST ESSENTIEL QUE :

- tous les organismes intéressés par la prévention de la consommation du cannabis chez les jeunes soient concertés, cohérents et complémentaires pour assurer le succès des interventions;
- la distribution du cannabis récréatif soit prise en charge par l'État québécois;
- les sommes engendrées par la vente soient essentiellement dédiées à la prévention de la consommation et à la promotion de l'adoption de saines habitudes de vie;
- la prévention de la consommation et la promotion de l'adoption de saines habitudes de vie soient prioritaires pour l'État et enchâssées dans la loi-cadre sur le cannabis qui devrait être déposée prochainement à l'Assemblée nationale;
- toute promotion du cannabis soit interdite;
- la consommation de cannabis soit interdite dans les lieux publics;
- les points de vente de cannabis soient interdits près des établissements scolaires.

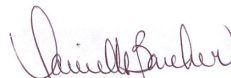
Soyons unis pour la promotion et l'adoption de saines habitudes de vie pour que NOTRE société soit en santé et qu'elle soit capable de prendre soin de NOS enfants et de NOTRE avenir!



Rémi Asselin, président




Éric Blackburn, président

Danièle Boucher, présidente




Rhonda Boucher, présidente




Hélène Bourdages, présidente




Rob Buttars, président




Steven Colpitts, président



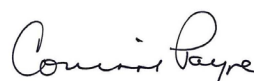

Alain Fortier, président




Jennifer Maccarone, présidente




Lorraine Normand-Charbonneau, présidente

Corinne Payne, présidente

